Le Ménestrel

2023-2024

Editorial du Président - Juin 2023

Chères amies, chers amis du Ménestrel,

Notre année scolaire aura été riche, rythmée par de nombreuses manifestations avec pour point d'orgue, deux concerts sous le Dôme des Grandes Écuries du Château de Chantilly, pour **fêter ensemble les 50 ans** de notre association. Lors de ces événements, les activités du Ménestrel sont mises en valeur. C'est le cas pour notre spécificité : merci au Conseil départemental de l'Oise qui a nommé *Le Ménestrel* « Pôle Ressource Petite Enfance » depuis 2020. **Un grand merci** également à l'équipe professionnelle, notre directrice, les professeurs, nos secrétaires et merci à nos bénévoles pour leur engagement.

Par notre large rayonnement, nos partenariats locaux, nationaux et internationaux, le Ménestrel est un acteur fort de la vie culturelle de Chantilly et de la CCAC, reconnu pour son dynamisme, la qualité de son enseignement et de ses prestations artistiques. Nous voulons remercier tout particulièrement nos financeurs : les mairies de Chantilly et de Gouvieux, la communauté de communes de l'aire cantilienne et le conseil départemental de l'Oise pour leur soutien et les subventions attribuées au Ménestrel qui nous permettent sérénité et pérennité ; les particuliers pour leurs dons et nos sponsors pour leur engagement à nos côtés.

Arrive le temps des inscriptions pour l'année 2023/2024. Nos professeurs et nos équipes administratives ont bénéficié récemment d'une revalorisation de salaire liée à notre convention collective :

.../...

Le Ménestrel
Conservatoire de musique
de Chantilly et de l'Aire cantilienne

2 avenue du Général de Gaulle
60500 CHANTILLY
03 44 58 02 90
accueil-secretariat@conservatoire-lemenestrel.fr
http://conservatoire-lemenestrel.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Thomas REPPEL, Président
Thierry BLOCH, *Vice-président*
Philippe MARQUAILLE, *Trésorier*
Clotilde REVOL, *Secrétaire générale*
Valérie BONARDOT
Liliane COLLARD
Raymond DENNI
Cécile JERVASE
François KERN
Priscille LAFFITE-MULLER
François-Bernard POURRIAS
Martin RHEIN

Directrice
Agnès DALARUN

Coordinateurs pédagogiques
Petite enfance, Emilie MAILLY
Découverte Instrumentale / cours de groupe, Maïa SAINT-PAUL
Instruments polyphoniques, Hélène DRU
Vents, Frédéric GAUTHIER
Cordes frottées, Rachel SAYOUS

Secrétaires administratives
Sophie PASQUET
Béatrice ZAMIATI

le_menestrel_ccac et maitrise_menestrel

Conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire cantilienne Le Ménestrel

.../...
en conséquence, le Conseil d'Administration a dû décider d'une augmentation des tarifs. Afin de continuer à rendre la musique accessible au plus grand nombre, nous souhaitons renforcer et favoriser les cours de groupe instrumentaux et vocaux (entre 2 et 4 élèves par cours). Ces cours sont proposés à un tarif ajusté afin de permettre une diminution importante des coûts d'inscription et faciliter l'accès à cette pédagogie présentant de nombreux avantages que nous détaillons dans ce journal.
Nous vous encourageons à vous (ré-)inscrire nombreux, en petite enfance, en cursus d'étude, en atelier et en pratique collective, afin de partager encore de beaux moments musicaux ensemble.

Chers amies et amis du Ménestrel, nous restons disponibles, à votre écoute et vous souhaitons un bon été.

Jean-Thomas REPPEL

Modalités d'inscription 2023-2024

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

Exclusivement sur rendez-vous au 03 44 58 02 90

Anciens adhérents

Sur rendez-vous à partir du lundi 12 juin
Priorité jusqu'au mercredi 21 juin

Nouveaux adhérents

À partir du lundi 26 juin

Pour nous rencontrer et vous informer :

- Après-midi de rencontre au Ménestrel avec l'équipe pédagogique samedi 9 septembre de 14h à 17h
- Forums des Associations à Chantilly et Gouvieux samedi 9 septembre

Ouverture

Jusqu'au vendredi 10 juillet

Réouverture :

Lundi 28 août

Reprise des cours :

Lundi 18 septembre

NOS LOCAUX

Bâtiment principal

2 avenue du
Général de Gaulle
60500 CHANTILLY

Autres salles à Chantilly

- École élémentaire du Coq Chantant,
  24 allée du Valois.
- Chapelle Condé
  Place Omer Vallon

Modalités de paiement :

Le paiement de l'adhésion et des cours a lieu au moment de l'inscription.

Les cours sont payables pour l'année à l'inscription par chèque ou prélèvement.

Toute année commencée est due, sauf cas de force majeure soumis par écrit à l'appréciation du Bureau de l'Association.

En cas de désistement avant le premier cours en septembre, les sommes versées seront restituées, hormis l'adhésion qui restera due pour couvrir les frais administratifs.

Article 5 - Règlement intérieur. Les résidents de la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne sont priés de se munir d'un justificatif de domicile afin de bénéficier des tarifs CCAC.

Savez-vous que le Pass Culture est utilisable au Ménestrel ?
Pour tout renseignement, contacter le secrétariat.

LES LAURÉATS DE L'ANNÉE !

UDEPA60 (**U**nion **D**épartementale de l'**E**nseignement et des **P**ratiques **A**rtistiques de l'Oise)

Bravo à nos musiciens en fin de 1er Cycle !

Violon : Inès CHATON, mention assez bien. Elisa LEROY, mention assez bien. Clémentine CURET, mention bien
Guitare : Eva GIROUD, mention très bien
Piano : Laurine GUERREIRO, mention bien. Eva ZHAO, mention très bien. Anne-Héloïse VIRRION, mention très bien
Harpe : Martin CHANGENET, mention très bien
Clarinette : Viviane CARLIER, mention très bien. Isaure FERAGA, mention très bien avec les félicitations du jury
Trompette : Briec GILLOIS-LEFEUVRE, mention assez bien. Maya MAUCONDUIT, mention très bien
Trombone : Archibald MARTY, mention très bien

Bravo à nos musiciens en fin de 2ème cycle !

Violon : Manon BOURDY, Mention très bien, avec les félicitations du jury
Piano : Léonore BAILLE-BARRELLE, mention très bien, avec les félicitations du jury
Socratis ZITTE-GRAMMATIKOPOULOS, mention très bien

Bravo à tous les professeurs !

La vie du conservatoire
en 2022-2023

Noël au Château - 10 décembre

Concert piano pluriel Gouvieux - 14 mai

Le Ménestrel fête ses 50 ans sous le Dôme des Grandes Écuries les 25 et 26 mars

Concert des musiciens en herbe - 13 mai

Concert Musiques actuelles - 13 mai

ESPRIT ASSOCIATIF

En vous inscrivant au ***Ménestrel***, vous devenez adhérent d'une **association loi 1901 à but non lucratif**.
Le ***Ménestrel*** s'efforce de vous faire bénéficier d'un environnement musical et pédagogique de qualité et compte en retour sur votre esprit associatif pour : **Respecter** le règlement intérieur - **Participer** aux assemblées générales - **Apporter** votre concours bénévole quand vous le pouvez. **MERCI !**

Vos activités *en 2023-2024*

Le Ménestrel, Pôle ressource départemental *Petite enfance*

Dès l'âge de 3 mois : BéBissimo®

Imprégnation musicale selon une méthode venue de Finlande. Participez avec votre enfant ! 3 cours distincts pour les enfants nés en 2022-2023, en 2021, en 2020. Atelier collectif de 45 mn par semaine.

Éveil 1 - Éveil 2

Approche ludique et sensorielle. L'éveil développe les réflexes fondamentaux et la créativité des enfants. L'éveil 2 intègre une première découverte des instruments. Atelier collectif de 45 mn par semaine pour les enfants nés en 2018-2019.

À 6 ans :

♪ Découverte Instrumentale

Découverte des instruments des familles de l'orchestre : cordes, bois, cuivres, percussions. Les enfants touchent, essaient, jouent, écoutent. Les premières notions de langage musical sont abordées. Groupe de 7 élèves - 1h/semaine.

♪ Premiers pas

Réservé aux enfants de 6 ans, par groupe de 3 : approche ludique de l'instrument choisi avec formation musicale incluse.

À 7 ans : cycle *Initiation*

L'initiation conjugue les débuts de l'apprentissage d'un instrument et une formation musicale adaptée.

1. **Mini FM**, une heure par semaine
2. **Cours instrumental**, au choix **en groupe ou individuel**
3. **Pratique collective chorale** (gratuite et facultative)

Le cursus d'études

Cycle I, II, III

De la formation de base au perfectionnement : 3 enseignements complémentaires sur 3 cycles, selon le **Schéma National d'Orientation Pédagogique** du Ministère de la Culture.

1. **Formation musicale**
2. **Cours instrumental en groupe ou individuel**
3. **Pratique collective**

Le cursus est validé grâce à l'ensemble de ces trois disciplines.

Les Ateliers de pratique amateur

Il n'est jamais trop tard pour commencer, reprendre ou bien sûr continuer la musique. Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous avez la possibilité de pratiquer à votre rythme et sans examen en cours individuels ou en groupe ou en pratique d'ensemble.

- ♪ Cours hebdomadaires de 30, 45 ou 60 mn.
- ♪ Forfait 4 ou 8 heures : il vous permet de bénéficier d'un crédit de temps de cours que vous pouvez mutualiser avec d'autres. A vous d'imaginer votre pratique musicale !

Et les pratiques collectives au cœur de notre projet pédagogique

Disciplines enseignées

Cours individuels ou en groupe :

Chant lyrique
Chant variétés
Piano
Guitare
Ukulélé
Harpe
Violon
Alto
Violoncelle
Flûte
Clarinette
Basson
Saxophone
Hautbois
Cor
Trompette
Trombone
Tuba
Percussions
Batterie
Musiques actuelles

Cours collectifs :

BéBissimo®
Éveil musical
Découverte instrumentale
Formation Musicale

Pratiques collectives :

Chœur d'enfants
Chœur d'ados
Maîtrise
Chœur
Ensemble vocal
Ensembles à vents
Ensemble de guitares
Orchestres à cordes
Orchestre de chambre
Orchestre symphonique